

Motion du 22 janvier 2014 de MM. Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Pascal Holenweg, Tobias Schnebli et Alpha Dramé: «Pour une politique du livre numérique ambitieuse».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 27 mars 2019)

MOTION

Exposé des motifs:

Les livres numériques sur tablettes et autres supports sont promis à compléter les livres papier à l'avenir. Un nouveau public pour ce genre de support prend petit à petit place dans notre cité. Afin de répondre à la demande croissante en livres numériques, il est important que les bibliothèques de la Ville de Genève puissent être équipées avec un fonds de livres numériques à disposition. Dans un souci d'offre culturelle cohérente et pour maintenir la diversité culturelle, il est urgent de constituer un fonds d'ouvrages numériques d'éditeurs genevois et suisses romands, afin de ne pas se contenter uniquement de l'offre des grandes maisons d'éditions internationales sur ce marché.

Considérant:

- la petitesse du fonds de livres numérisés actuels dans les bibliothèques de Genève;
- l'accroissement de la demande attendue pour ce genre d'ouvrage à l'avenir;
- la singularité et la spécificité des éditeurs et auteurs genevois et suisses romands;
- la qualité de l'offre culturelle en Suisse romande;
- le fait que le Centre national français du livre (CNL) apporte un soutien financier important pour la numérisation des fonds des éditeurs romands, la Suisse semblant renier sa souveraineté culturelle en comptant sur la France pour numériser ses fonds,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de développer une politique du livre numérique ambitieuse; de soutenir et accélérer la numérisation de livres à partir des collections des éditeurs genevois ainsi que suisses romands en veillant à une unité et une cohérence de ce fonds. Le fonds ainsi numérisé sera mis gratuitement à disposition du public par les bibliothèques de la Ville de Genève.